

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE 11.10.2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 OCTOBRE 2023 A 19 H 00	En exercice	Présent.e.s	Pouvoir(s)	Absent.e.s	Votants
	75	47	18	10	65
	<i>Données en début de conseil communautaire, étant précisé que des élus ayant donné pouvoir sont arrivés en cours de séance</i>				

N° de la délibération	Objet de la délibération	Pour	Contre	Abstention.s
	Administration générale - Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 12.09.2023	65	0	0
69-2023	Administration générale – Indemnités - <i>Indemnités de fonction des élus</i>	65	0	0
70-2023	Administration générale - Marchés et commandes publics - <i>Attribution et signature marché public – Prestations relatives à la gestion des déchets sur le territoire de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne »</i>	65	0	0
71-2023	Administration générale - Marchés et commandes publics - <i>Réhabilitation du pôle petit enfance « l’îlot bambins » de Tonnerre – Attribution et signature du marché global de performance</i>	64	0	1
72-2023	Administration générale - <i>EPAGE SEQUANA – Modification statutaire</i>	65	0	0
73-2023	Ressources humaines - Personnel communautaire - <i>Créations et suppressions de postes</i>	65	0	0
74-2023	Finances - <i>Admissions en non-valeur</i>	63	2	0
75-2023	Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse - Enfance, Jeunesse - <i>Signature de la Convention Grandir en Milieu Rural</i>	65	0	0
76-2023	Développement durable - Service Public d’Elimination des Déchets (SPED) - <i>Adhésion à un groupement de commande pour la vente des matériaux triés issus des collectes sélectives des déchets ménagers et convention</i>	65	0	0
77-2023	Aménagement du territoire - Application du Droit des Sols (ADS) - <i>Fonds façade n° 1</i>	65	0	0
78-2023	Aménagement du territoire - Application du Droit des Sols (ADS) - <i>Fonds façade n° 2</i>	65	0	0

TOUTES LES DELIBERATIONS ET LES ANNEXES SONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET

[HTTPS://WWW.LETONNERROISENBOURGOGNE.FR/LA-CCLTB/LES-CONSEILS-COMMUNAUTAIRES](https://www.letonnerroisenbourgogne.fr/la-ccltb/les-conseils-communautaires) OU AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

« LE TONNERROIS EN BOURGOGNE » (1^{ER} ETAGE, BATIMENT LE SEMAPHORE, 2 AVENUE DE LA GARE, 89700 TONNERRE) DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H A 12 H ET DE 13 H 30 A 17 H